Olonne sur-mer
Naturellement!

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 MARS 2014

Affichés du 1er avril au 1er juin 2014

Olonne sur-mer
Naturellement !

Ville d'Olonne-sur-Mer
Séance du Conseil Municipal du 28 mars 2014

ORDRE DU JOUR

5 Institutions et Vie Politique

5.1 Election de l'exécutif

5.1.17 Installation du Conseil Municipal élu à l'issue du scrutin du 23 mars 2014

5.1.18 Election du Maire

5.1.19 Détermination du nombre d'Adjoints

5.1.20 Election des Adjoints

Olonne sur-mer
Naturellement !

REPUBLIQUE FRANÇAISE

—

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

—

VILLE D'OLONNE-SUR-MER

—

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 28 mars 2014

5 Institutions et Vie Politique
5.1 Election de l'exécutif
5.1.17 Installation du Conseil Municipal élu à l'issue du scrutin du 23 mars 2014

En application des dispositions de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil Municipal, convoqués par Monsieur le Député-Maire le vingt-quatre mars deux mil quatorze conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du même code, tiennent leur première réunion ce vendredi vingt-huit mars deux mil quatorze à dix-sept heures trente, après le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet.

PRESENTS : M. MOREAU Yannick, Mme PINEAU Florence, M. BLANCHARD Alain, Mme LOPEZ Sophie, M. BROSSEAU Stéphane, Mme ROUSSEAU Lucette, M. JEGU Didier, Mme DELPIERRE Christine, M. MARCHAND Bernard, Mme BOSSARD Françoise, M. HOUSSAINT Patrick, Mme SILARI Nathalie, M. BENELLI Frédéric, Mme LADERRIERE Sophie, M. RUCHAUD Daniel, Mme BUREAU Brigitte, M. CHENECHAUD Nicolas, Mme GAYDA Catherine, M. CHAIGNE Nicolas, Mme AUGRY Valérie, M. CHENECHAUD Jean-Claude, Mme GALARNEAU Mireille, M. MALLOCHET Gérard, M. YOU Michel, Mme REHAULT Marie-Françoise, M. FOURNIERE Claude, Mme MERLE Colette, M. BERNARD Régis, Mme BALADRE Martine, M. AVRIL Simon, Mme LANDRIEAU Nicole, M. GARDES Eric.

ABSENTE :Mme RIMBAUD Christelle.

Un scrutin a eu lieu, Monsieur AVRIL Simon a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Nombre de Conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	32
Nombre de votants :	32

Monsieur le Député-Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le vingt-huit mars deux mil quatorze.

Accusé de réception en préfecture
085-218501666-20140328-DCM5-1-17-DE
Date de télétransmission : 01/04/2014
Date de réception préfecture : 01/04/2014

Olonne sur-mer
Naturellement !

REPUBLIQUE FRANÇAISE

—

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

—

VILLE D'OLONNE-SUR-MER

—

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 28 mars 2014

5 Institutions et Vie Politique
5.1 Election de l'exécutif
5.1.17 Installation du Conseil Municipal élu à l'issue du scrutin du 23 mars 2014

En application des dispositions de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil Municipal, convoqués par Monsieur le Député-Maire le vingt-quatre mars deux mil quatorze conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du même code, tiennent leur première réunion ce vendredi vingt-huit mars deux mil quatorze à dix-sept heures trente, après le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet.

Il est procédé à l'installation des 33 membres du Conseil Municipal dont la liste, établie par le nombre de suffrages obtenus, est présentée ci-dessous :

MOREAU	Yannick
PINEAU	Florence
BLANCHARD	Alain
LOPEZ	Sophie
BROSSEAU	Stéphane
ROUSSEAU	Lucette
JEGU	Didier
DELPIERRE	Christine
MARCHAND	Bernard
BOSSARD	Françoise
HOUSSAINT	Patrick
SILARI	Nathalie
BENELLI	Frédéric
LADERRIERE	Sophie
RUCHAUD	Daniel
BUREAU	Brigitte
CHENECHAUD	Nicolas
GAYDA	Catherine
CHAIGNE	Nicolas
AUGRY	Valérie
CHENECHAUD	Jean-Claude
GALARNEAU	Mireille
MALLOCHET	Gérard
RIMBAUD	Christelle
YOU	Michel
REHAULT	Marie-Françoise
FOURNIERE	Claude
MERLE	Colette
BERNARD	Régis
BALADRE	Martine
AVRIL	Simon
LANDRIEAU	Nicole
GARDES	Eric

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Yannick MOREAU, maire (ou remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et représentés) installés dans leurs fonctions.

Accusé de réception en préfecture
085-218501666-20140328-DCM5-1-17-DE
Date de télétransmission : 01/04/2014
Date de réception préfecture : 01/04/2014

Olonne sur-mer
Naturellement !

REPUBLIQUE FRANÇAISE

—

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

—

VILLE D'OLONNE-SUR-MER

—

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 28 mars 2014

Monsieur AVRIL Simon a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Fait et délibéré à Olonne-sur-Mer, les jour, mois et an que dessus.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme au registre.
Olonne-sur-Mer, le 31 mars 2014.

Yannick MOREAU

Maire d'Olonne sur Mer
Député de la Vendée littorale

Accusé de réception en préfecture
085-218501666-20140328-DCM5-1-17-DE
Date de télétransmission : 01/04/2014
Date de réception préfecture : 01/04/2014

Olonne sur-mer
Naturellement !

REPUBLIQUE FRANÇAISE

—

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

—

VILLE D'OLONNE-SUR-MER

—

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 28 mars 2014

5 Institutions et Vie Politique
5.1 Election de l'exécutif
5.1.18 Election du Maire

En application des dispositions de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil Municipal, convoqués par Monsieur le Député-Maire le vingt-quatre mars deux mil quatorze conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du même code, tiennent leur première réunion ce vendredi vingt-huit mars deux mil quatorze à dix-sept heures trente, après le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet.

PRESENTS : M. MOREAU Yannick, Mme PINEAU Florence, M. BLANCHARD Alain, Mme LOPEZ Sophie, M. BROSSEAU Stéphane, Mme ROUSSEAU Lucette, M. JEGU Didier, Mme DELPIERRE Christine, M. MARCHAND Bernard, Mme BOSSARD Françoise, M. HOUSSAINT Patrick, Mme SILARI Nathalie, M. BENELLI Frédéric, Mme LADERRIERE Sophie, M. RUCHAUD Daniel, Mme BUREAU Brigitte, M. CHENECHAUD Nicolas, Mme GAYDA Catherine, M. CHAIGNE Nicolas, Mme AUGRY Valérie, M. CHENECHAUD Jean-Claude, Mme GALARNEAU Mireille, M. MALLOCHET Gérard, M. YOU Michel, Mme REHAULT Marie-Françoise, M. FOURNIERE Claude, Mme MERLE Colette, M. BERNARD Régis, Mme BALADRE Martine, M. AVRIL Simon, Mme LANDRIEAU Nicole, M. GARDES Eric.

ABSENTE :Mme RIMBAUD Christelle.

Un scrutin a eu lieu, Monsieur AVRIL Simon a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Nombre de Conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	32
Nombre de votants :	32

Monsieur le Député-Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le vingt-huit mars deux mil quatorze.

Accusé de réception en préfecture
085-218501666-20140328-DCM5-1-18b-DE
Date de télétransmission : 02/04/2014
Date de réception préfecture : 02/04/2014

Olonne sur-mer
Naturellement !

REPUBLIQUE FRANÇAISE

—

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

—

VILLE D'OLONNE-SUR-MER

—

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 28 mars 2014

5 Institutions et Vie Politique
5.1 Election de l'exécutif
5.1.18 Election du Maire

Présidence de l'Assemblée

La plus âgée des membres présents du conseil municipal, Madame LANDRIEAU Nicole, a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 32 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins :

- Madame PINEAU Florence,
- Monsieur GARDES Eric.

Déroulement du scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée. lui-même dans l'urne. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Accusé de réception en préfecture
085-218501666-20140328-DCM5-1-18b-DE
Date de télétransmission : 02/04/2014
Date de réception préfecture : 02/04/2014

Olonne sur-mer
Naturellement !

REPUBLIQUE FRANÇAISE

—

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

—

VILLE D'OLONNE-SUR-MER

—

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 28 mars 2014

Résultats du premier et unique tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 32
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 3
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 29
e. Majorité absolue 17

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MOREAU Yannick	27	Vingt-sept
LANDRIEAU Nicole	2	Deux

Proclamation de l'élection du maire

Monsieur Yannick MOREAU a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Fait et délibéré à Olonne-sur-Mer, les jour, mois et an que dessus.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme au registre.
Olonne-sur-Mer, le 31 mars 2014.

VILLE D'OLONNE SUR MER · REPUBLIQUE FRANÇAISE · Naturellement !

Maire d'Olonne sur Mer
Député de la Vendée Littorale

Accusé de réception en préfecture
085-218501666-20140328-DCM5-1-18b-DE
Date de télétransmission : 02/04/2014
Date de réception préfecture : 02/04/2014

Olonne sur-mer
Naturellement!

REPUBLIQUE FRANÇAISE

—

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

—

VILLE D'OLONNE-SUR-MER

—

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 28 mars 2014

5 Institutions et Vie Politique
5.1 Election de l'exécutif
5.1.19 Détermination du nombre d'Adjoints

Monsieur Yannick MOREAU, maire, a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit neuf (9) adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de neuf (9) adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal à l'unanimité a fixé à neuf (9) le nombre des adjoints au maire de la commune.

Fait et délibéré à Olonne-sur-Mer, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme au registre.
Olonne-sur-Mer, le 31 mars 2014.

Yannick MOREAU

VILLE D'OLONNE SUR MER
VENDÉE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Maire d'Olonne sur Mer
Député de la Vendée littorale

Accusé de réception en préfecture
085-218501666-20140328-DCM5-1-19-DE
Date de télétransmission : 01/04/2014
Date de réception préfecture : 01/04/2014

Olonne sur-mer
Naturellement!

REPUBLIQUE FRANÇAISE

—

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

—

VILLE D'OLONNE-SUR-MER

—

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 28 mars 2014

5 Institutions et Vie Politique
5.1 Election de l'exécutif
5.1.19 Détermination du nombre d'Adjoints

En application des dispositions de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil Municipal, convoqués par Monsieur le Député-Maire le vingt-quatre mars deux mil quatorze conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du même code, tiennent leur première réunion ce vendredi vingt-huit mars deux mil quatorze à dix-sept heures trente, après le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet.

PRESENTS : M. MOREAU Yannick, Mme PINEAU Florence, M. BLANCHARD Alain, Mme LOPEZ Sophie, M. BROSSEAU Stéphane, Mme ROUSSEAU Lucette, M. JEGU Didier, Mme DELPIERRE Christine, M. MARCHAND Bernard, Mme BOSSARD Françoise, M. HOUSSAINT Patrick, Mme SILARI Nathalie, M. BENELLI Frédéric, Mme LADERRIERE Sophie, M. RUCHAUD Daniel, Mme BUREAU Brigitte, M. CHENECHAUD Nicolas, Mme GAYDA Catherine, M. CHAIGNE Nicolas, Mme AUGRY Valérie, M. CHENECHAUD Jean-Claude, Mme GALARNEAU Mireille, M. MALLOCHET Gérard, M. YOU Michel, Mme REHAULT Marie-Françoise, M. FOURNIERE Claude, Mme MERLE Colette, M. BERNARD Régis, Mme BALADRE Martine, M. AVRIL Simon, Mme LANDRIEAU Nicole, M. GARDES Eric.

ABSENTE :Mme RIMBAUD Christelle,

Un scrutin a eu lieu, Monsieur AVRIL Simon a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Nombre de Conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	32
Nombre de votants :	32

Monsieur le Député-Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le vingt-huit mars deux mil quatorze.

Accusé de réception en préfecture
085-218501666-20140328-DCM5-1-19-DE
Date de télétransmission : 01/04/2014
Date de réception préfecture : 01/04/2014

Olonne sur-mer
Naturellement !

REPUBLIQUE FRANÇAISE

—

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

—

VILLE D'OLONNE-SUR-MER

—

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 28 mars 2014

5 Institutions et Vie Politique
5.1 Election de l'exécutif
5.1.20 Election des Adjoints

En application des dispositions de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil Municipal, convoqués par Monsieur le Député-Maire le vingt-quatre mars deux mil quatorze conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du même code, tiennent leur première réunion ce vendredi vingt-huit mars deux mil quatorze à dix-sept heures trente, après le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet.

PRESENTS : M. MOREAU Yannick, Mme PINEAU Florence, M. BLANCHARD Alain, Mme LOPEZ Sophie, M. BROSSEAU Stéphane, Mme ROUSSEAU Lucette, M. JEGU Didier, Mme DELPIERRE Christine, M. MARCHAND Bernard, Mme BOSSARD Françoise, M. HOUSSAINT Patrick, Mme SILARI Nathalie, M. BENELLI Frédéric, Mme LADERRIERE Sophie, M. RUCHAUD Daniel, Mme BUREAU Brigitte, M. CHENECHAUD Nicolas, Mme GAYDA Catherine, M. CHAIGNE Nicolas, Mme AUGRY Valérie, M. CHENECHAUD Jean-Claude, Mme GALARNEAU Mireille, M. MALLOCHET Gérard, M. YOU Michel, Mme REHAULT Marie-Françoise, M. FOURNIERE Claude, Mme MERLE Colette, M. BERNARD Régis, Mme BALADRE Martine, M. AVRIL Simon, Mme LANDRIEAU Nicole, M. GARDES Eric.

ABSENTE :Mme RIMBAUD Christelle.

Un scrutin a eu lieu, Monsieur AVRIL Simon a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Nombre de Conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	32
Nombre de votants :	32

Monsieur le Député-Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le vingt-huit mars deux mil quatorze.

Accusé de réception en préfecture
085-218501666-20140328-DCM5-1-20-DE
Date de télétransmission : 01/04/2014
Date de réception préfecture : 01/04/2014

Olonne sur-mer
Naturellement !

REPUBLIQUE FRANÇAISE

—

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

—

VILLE D'OLONNE-SUR-MER

—

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal,
du 28 mars 2014

5 Institutions et Vie Politique
5.1 Election de l'exécutif
5.1.20 Election des Adjoints

Élection des adjoints

Sous la présidence de Monsieur Yannick MOREAU, élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de cinq minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée. Cette liste a été jointe au présent procès-verbal. Elle est mentionnée dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau

Résultats du premier et unique tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 32
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 5
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 27
e. Majorité absolue 17

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PINEAU Florence	27	Vingt-sept

Accusé de réception en préfecture
085-218501666-20140328-DCM5-1-20-DE
Date de télétransmission : 01/04/2014
Date de réception préfecture : 01/04/2014

Olonne sur-mer
Naturellement !

REPUBLIQUE FRANÇAISE

—

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

—

VILLE D'OLONNE-SUR-MER

—

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 28 mars 2014

Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Madame PINEAU Florence. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation ci-dessous :

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

FEUILLE DE PROCLAMATION
annexée au procès-verbal de l'élection
NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS
(dans l'ordre du tableau)

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction	Suffrages obtenus par le candidat ou la liste (en chiffres)
Monsieur	MOREAU Yannick	04/08/1975	Maire	27
Madame	PINEAU Florence	03/06/1966	Première adjointe	27
Monsieur	HOUSSAINT Patrick	25/05/1969	Deuxième adjoint	27
Madame	LOPEZ Sophie	22/09/1971	Troisième adjointe	27
Monsieur	BLANCHARD Alain	31/07/1981	Quatrième adjoint	27
Madame	BOSSARD Françoise	25/01/1946	Cinquième adjointe	27
Monsieur	RUCHAUD Daniel	29/09/1948	Sixième adjoint	27
Madame	ROUSSEAU Lucette	05/07/1953	Septième adjointe	27
Monsieur	BROSSEAU Stéphane	30/10/1975	Huitième adjoint	27
Monsieur	CHENECHAUD Jean-Claude	15/02/1947	Neuvième adjoint	27

Fait et délibéré à Olonne-sur-Mer, les jour, mois et an que dessus.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme au registre.
Olonne-sur-Mer, le 31 mars 2014.

Yannick MOREAU

Maire d'Olonne sur Mer
Député de la Vendée littorale

Accusé de réception en préfecture
085-218501666-20140328-DCM5-1-20-DE
Date de télétransmission : 01/04/2014
Date de réception préfecture : 01/04/2014